

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 22 Juin 2013 à La Roche Sur Yon

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.  
MM Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusé : M. Pierre COLLOMB.

Invités : MM. Damien SIMONNET (Président CD 85), M. Bernard DURET (Secrétaire Général CD 85) et Jacky ROUSSELOT (Vice-Président du CD 85)

Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC. Mme Céline PETIT. + Trois représentants du CD 85

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Evolution des championnats jeunes
	2	Modifications réglementaires
	3	Audioconférence Zones – Préconisations groupe de travail
	4	Calendrier administratif

### 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse Pierre COLLOMB (Mission FIBA) et adresse ses remerciements au Comité Départemental de la Vendée pour son accueil et l'organisation de cette réunion du Bureau Fédéral.

Il informe les membres du décès soudain d'Olafur RAFNSSON, Président de la FIBA Europe. Les membres du Bureau Fédéral observent une minute de silence en sa mémoire.

#### Informations :

- le nombre de licenciés à ce jour est de 491.271, soit plus de 23.135 licenciés en plus par rapport à la saison dernière.
- Plus de 33.000 licences OBE enregistrées, dont 27.000 ont été entièrement validées.
- Bravo à Nanterre, Champion de France de Pro A.
- Il faut saluer la performance de nos 3 français qui ont atteint la finale NBA.
- Le Championnat d'Europe se déroule bien. Il y a de belles équipes, les phases finales seront difficiles. A noter une belle couverture médiatique

### 2. Délégation à la Marque.

- **Point général**

Jean-Pierre HUNCKLER informe que l'ensemble de la préparation de l'Equipe de France Féminine s'est très bien passé, notamment toutes les rencontres de préparation qui se sont déroulées sur le territoire. Le service événementiel travaille actuellement sur la campagne de préparation de l'Equipe de France Masculine avec ses matches de préparation.

Des travaux sont également entrepris pour le développement du site internet de la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT informe que les principales collectivités locales des sites de l'EuroBasket Women seront invitées à l'Open de la Ligue Féminine de Basket. Il tient par ailleurs à adresser des remerciements à la Française des Jeux pour son implication de partenariat maillot de l'équipe de France.

- **Euro 2013 Féminin**

Jean-Pierre HUNCKLER informe que quelques soucis de transport ont été à déplorer au démarrage avec un problème de grèves sur le territoire. Quelques problèmes d'hôtellerie avec les chaînes, notamment dans la variation de la nourriture et sur la quantité. Les soucis avec la connexion internet ont également été régularisés. Le reste de l'organisation se déroule bien et la FIBA Europe est satisfaite dans l'ensemble de la bonne tenue de la manifestation. Il faut saluer le très bon investissement des COS et des bénévoles sur chaque site. Il faut se satisfaire des recettes guichet, qui sont excellentes à première vue. Ce fut un travail de négociation permanente avec les collectivités locales. A noter la très bonne ambiance qui règne au sein des bénévoles et leur excellente implication dans l'événement.

### **3. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

- **Point général**

Jean-Marc JEHANNO communique un point général :

- Taxe d'apprentissage : la recette attendue cette saison est d'environ 7k€. Une ressource humaine sera affectée au dossier pour relancer la collecte de la prochaine saison.
- Formation de cadres :
  - DE 7 stagiaires à Paris, 13 à Lyon
  - Non satisfait de la réponse formation des cadres
  - Nécessité de remotiver les Ligues pour la mise en œuvre du CQP
  - DES 13 stagiaires sur première promotion. 9 ont trouvé un emploi. 14 stagiaires sur prochaine promotion

- **Validation du règlement du Diplôme d'Entraîneur Fédéral de BasketBall**

Patrick BEESLEY : Le projet proposé est encore en cours de relecture par les services juridiques. Il faut, à ce stade valider les grandes lignes et le principe des épreuves, afin de faire au plus vite une communication aux structures. L'examen sera opérationnel en mai 2014.

Validation du Bureau Fédéral, le document finalisé sera présenté au Bureau Fédéral du 5 Juillet 2013 à Strasbourg.

- **Points d'informations : bilan des stages nationaux d'officiels.**

Patrick BEESLEY informe de l'organisation de 5 stages à thèmes cette saison, contre 3 la saison passée. Le calendrier de la saison prochaine est en cours de réalisation et sera présenté prochainement.

- **Participation de Jean-Pierre de VINCENZI aux travaux de la Commission Technique.**

Patrick BEESLEY propose que Jean-Pierre de VINCENZI soit intégré aux travaux de la Commission Technique Fédérale.

<b>Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.</b>
--

- **Retours questionnaires emplois.**

Patrick BEESLEY évoque les retours suite à l'enquête faite le mois dernier. Le taux de réponse est très faible. Une relance sera prochainement faite.

- **Comptabilisation des fautes techniques "B" saison 2013-2014.**

Jean-Marc JEHANNO rappelle ce qui était fait en la matière et expose le nouveau projet :

- La comptabilisation restera effectuée par les commissions sportives, mais la sanction sera prise directement par les commissions sportives des structures ayant enregistré la 3ème ou la 4ème fautes, décision administrative prise par cette commission (la sanction est fixée par les règlements, et non sujette à une valorisation par la commission).
- Le licencié pourra de ce fait utiliser la voie du recours gracieux s'il estime ne pas avoir eu le nombre de fautes reprochées. C'est d'ailleurs actuellement le mode de fonctionnement adopté pour traiter les problèmes rencontrés, alors que le fait d'une sanction disciplinaire devrait impliquer une contestation devant la chambre d'appel, et non un recours gracieux.
- Ce mode de fonctionnement sécurisera la prise de sanction, qui parfois ne se fait pas, car le message envoyé n'est pas traité par la commission de discipline de la structure ayant enregistré la dernière faute. La commission sportive enregistrant la 3ème ou la 4ème faute le verra immédiatement, et pourra prononcer la sanction immédiatement.
- Pour les fautes au-delà de la 4ème (5ème et plus), le mode de fonctionnement sera le même qu'actuellement avec l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Concernant les Fautes Techniques de banc, les fautes techniques des entraîneurs seront comptabilisées mais pas les fautes techniques de banc. Si ces dispositions doivent être soumises à l'assemblée générale fédérale, elles seront différées d'une saison, afin d'être soumises au préalable au Comité Directeur.

<b>Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres.</b>
---

- **Evolution des championnats jeunes – (Annexe 1)**

Alain SALMON expose la présentation réalisée suite aux travaux du groupe. Il propose de valider les premières propositions pour que le groupe de travail poursuive sa réflexion :

- Qualification au niveau des Ligues et des Zones
- Possibilité d'intégration d'une équipe de pôle à l'initiative des ligues, et des clubs
- Prise en compte de quotas fédéraux (places attribuées en fonction du nombre de licences et de résultats antérieurs en Championnat de France Jeunes).
- Mise en place d'un cahier des charges à respecter pour s'inscrire.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide les principes proposés.

- **Application transitoire 2013/2014 de la charte de l'arbitrage**

Jean-Marc JEHANNO expose le projet :

Les tableaux de calcul de la charte de l'arbitrage pour la saison en cours sont envoyés à l'ensemble des comités et ligues début octobre.

1. Contrôle à priori

Il doit se faire pour le 31 octobre. Ce contrôle doit servir aux Comités et Ligues pour prévenir les clubs qui seraient en défaut en fin de saison sportive. Le courrier doit être envoyé en recommandé avec accusé de réception aux clubs concernés.

2. Contrôle à posteriori et retour des tableaux à la CFO

Le contrôle à posteriori au niveau fédéral ne concerne que les clubs évoluant en Championnat de France. Il doit se faire pour fin mars début avril. Les tableaux retournés à la CFO doivent contenir les informations relatives aux clubs ayant des équipes en Championnat de France.

Il n'est pas, dans un 1er temps, obligatoire qu'ils soient entièrement remplis. Le cas échéant, un 2ème envoi peut- être fait par les comités avec l'ensemble des données sur tous les clubs de leur périmètre et ceci pour fin mai.

3. Procédure en cas de non respect

3.1. 1ère année de non respect

La CFO prévient le département et la Ligue du club qui n'est pas en règle. L'amende financière est recouvrée par le Comité départemental dont le club fait partie.

3.2. 2ème année de non respect :

La CFO envoie un courrier au(x) club(s) concerné(s), avec copie au(x) Comité(s) et Ligue(s), leur précisant que suite au non respect pour la 2ème année consécutive, leur(s) équipe(s) évoluant en Championnat de France seront sanctionnées d'un point au classement.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral décide :

- Que le règlement exposé sera mis en application pour la saison 2013/2014, avec les adaptations suivantes :
  - o Maintien uniquement de sanctions financières. Aucune sanction sportive
  - o Limitation aux championnats France / Régionaux seniors pour les obligations
- 
- Ces dispositions seront proposées au prochain Comité Directeur pour adoption.

- **Transfert des droits sportifs Laveyron vers St Vallier**

Stéphanie PIOGER : le club de Laveyron a été mis en liquidation judiciaire en avril 2013 et le club de St Vallier souhaite récupérer les droits sportifs du club, pour évoluer en NF3.

Une discussion s'engage.

**Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

#### **4. Délégation à la Jeunesse.**

- **Point général**

Cathy GISCOU communique un point sur la délégation à la Jeunesse :

- Gilles MALECOT est revenu de sa mission dans la zone GuyMarGua. La dotation en matériel et notamment en ballons a été très appréciée sur place.  
Il faut réfléchir sur des moyens similaires d'aide sur les autres zones des Dom/Tom.
- Opération Basket Ecole : reprise de la plateforme en septembre. Quelques soucis de logistique constatés en fin de saison en raison d'un manque de suivi de la part des structures. Il est nécessaire de revoir également la rigueur de notre logistique pour la saison prochaine.
- Sur l'Euro 2013, les opérations se déroulent bien avec les finales USEP/UGSEL.
- Le Forum Minibasket se déroule actuellement aux Sables d'Olonne.
- L'OBE fait émerger que les clubs et les comités ne travaillent pas assez ensemble.
- Finalisation du règlement Mini Basket = Il s'agit d'un ensemble de préconisations qui seront exposées lors du Forum dimanche matin. Ce projet sera ensuite envoyé aux structures avec un mot d'accompagnement.
- Evoque la possibilité de surclassement des U7.  
Une réflexion sera réalisée par la COMED, pour la saison 2014/2015.
- Licence AS U11 : après la période de test réalisée sur deux départements la saison passée, qui n'a pas été concluante, il faudra quand même prendre en compte certains cas particuliers.
- Il faudra caler un rendez-vous avec l'Education Nationale à la rentrée pour retravailler sur l'Opération Basket Ecole.
- JAP : orientation vers un système de passeport géré par les CD ou LR.

#### **5. Délégation au Haut Niveau.**

- **Point général**

Philippe LEGNAME fait le point sur la Délégation Haut Niveau :

- Le 27 juin prochain aura lieu une audience de la Chambre d'Appel avec les clubs de Lyon et Perpignan (LFB).
- Par ailleurs, le club de Perpignan a fait une demande de scission du club après la date limite.

- **LNB :**

Alain BERAL informe les membres du Bureau Fédéral que son emploi du temps est très chargé et que de ce fait, il est désolé de ne pas pouvoir participer autant de réunions de Bureau Fédéral ou de Comité Directeur qu'il le voudrait. Il communique des informations générales sur la Ligue Nationale de Basket :

- Rencontre avec le club de Souffelweyersheim, qui accède en Pro B et qui jouera dans la salle de Strasbourg.
- Les finales ont été disputées finales en 4 manches, sur les 5 possibles. Un bilan économique de ces finales est en cours avec les clubs.
- Lister les clubs dans les compétitions européennes. Tout n'est pas encore bouclé.
- Partenariat reconduit avec Disneyland Paris pour la prochaine Leader's cup, les 14, 15 et 16 Février 2014.

- Un nouveau concept sera organisé sur la journée du 25 Septembre avec le match des champions, couplé avec une rencontre de gala de Tony PARKER.
- 2 nouvelles règles seront soumises au vote du Comité Directeur de la LNB la semaine prochaine :
  - ½ finales de Pro A en 5 matches au lieu de 3.
  - Pro B en 3 poules de 6. Le champion de Pro B sera déterminé en fonction du vainqueur de la saison régulière (après 44 rencontres), les play-offs détermineront les montées.
- La LNB est en cours de négociation avec 7 sponsors officiels.

- o Wild Cards

Alain BERAL : la commission indépendante a statué sur l'ensemble des dossiers et les auditions ont été réalisées. Les recommandations ont été mises sous scellé le 24 Avril 2013 par la commission et ensuite transmises au Bureau de la LNB. Il en ressort qu'aucun réel projet n'a été proposé ni retenu et qu'aucune Wild Card n'a été attribuée pour la saison prochaine. Les clubs recevront les raisons de ces résultats. Toutefois, le projet est reconduit la saison prochaine.

- o Convention FFBB-LNB 2013-2017

Jean-Pierre SIUTAT informe que la Convention FFBB/LNB est signée depuis la semaine dernière. Le document est satisfaisant. Il a été transmis aux membres du Comité Directeur par mail pour une consultation à distance.

- **LFB / LF2 / NF1 / NF2 / NF3.**

Jean-Marc JEHANNO fait un point sur les autres divisions féminines :

- LF2 : pas de descente en NF1 et 3 montées pour constituer une poule de 14 clubs.
- NF1 : 4 repêchages.
- NF2 : 3 repêchages
- NF3 : 7 repêchages.

- **NM1 / NM2 / NM3.**

Jean-Marc JEHANNO fait un point sur les divisions masculines

- **Qualifications Européennes saison 2013-2014 et saison 2014-2015**

Philippe LEGNAME rappelle les décisions prises lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral. Les présidents de clubs de LFB ne sont pas en accord avec les propositions.

Une discussion s'engage.

Propositions :

- une étude sera réalisée la saison prochaine.
- maintien des décisions prises.
- les remarques ont été prises en compte.

Jean-Pierre SIUTAT informe que dans le cadre des négociations des droits TV les vainqueurs des coupes et championnats auront une dotation financière, les clubs en seront informés.

Philippe LEGNAME rappelle les équipes engagées dans les différentes coupes d'Europe

ELW : Bourges et Montpellier.

ECW : Nantes, Basket Landes, Tarbes, Villeneuve d'Ascq.

ELM : Nanterre. La FFBB et la LNB ont demandé une place supplémentaire pour Strasbourg.

ECM : Chalon, ASVEL et Levallois.

Euro Challenge : Le Mans, Gravelines et Roanne ont demandé une invitation.

- **HNO :**

- Liste des arbitres à aptitude HN 2013-2014

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de liste globale qui sera validée par le Comité Directeur du 7 Juillet 2013.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide la liste proposée, qui sera soumise au Comité Directeur du 7 Juillet 2013 pour adoption.

- Positionnement des Commissaires et des OTM HN

Jean-Pierre SIUTAT propose que les commissaires soient dans l'avenir gérés par le HNO. Ceci permettrait de faire des économies au niveau de l'évaluation. Tous les matches qui seront télévisés seront évalués via la vidéo, afin d'être plus performant sur l'évaluation. Concernant les OTM HN, ils continuent à être gérés par la CFO selon les dispositions déjà en vigueur.

## **6. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

- **Point général**

Stéphanie PIOGER expose les modifications réglementaires. Chaque délégation recevra un condensé de ses propres modifications réglementaires (annexe 2).

- **Affiliation structures non sportives**

Stéphanie PIOGER souhaite savoir ce qu'il faut faire des demandes d'affiliation de clubs qui n'ont pas d'activité sportive.

**Le Bureau Fédéral propose de refuser ces affiliations, à l'unanimité des membres présents.**

- **Point sur les paris sportifs**

Christophe ZAJAC informe que des informations sur les paris sportifs sont en ligne sur le site Internet FFBB et rappelle qu'est nécessaire de faire preuve de vigilance en matière de paris.

- **Mutation suite à liquidation judiciaire**

Stéphanie PIOGER fait un rappel de la réglementation actuelle en la matière.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral adopte les principes suivants :

- Les seniors et jeunes de plus de 17 ans seront à considérer comme mutés l'année suivant la liquidation
- - Pour les licenciés de moins de 17 ans, obtention la saison suivant la liquidation d'une licence C.

- **CTC/CTE : Evolutions mineures des règlements.**

Jean-Pierre SIUTAT est un peu déçu du lancement de ce dossier et notamment de l'appropriation politique qui en a été faite sur le territoire. Il faut revenir à l'essentiel, c'est à dire amener les gens à coopérer pour se développer.

Une discussion s'engage.

Propositions :

- Le projet est maintenu.
- Mise en place de dispositions intermédiaires.
  - o CTE : maintien du règlement en vigueur la saison 2012/2013

- Imposer aux LR et CD de proposer un plan de développement territorial en fin de saison prochaine..
- Maintien pour la saison 2013/2014 de la réglementation des CTC telle que présentée aux structures
- Evolution de la réglementation des CTC pour la saison 2014/2015, à l'appui du retour d'expérience de la prochaine saison
- Appliquer une proportionnalité du tarif des licences (Mutations et AS).

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.</b>
---

## 7. Secrétariat Général.

- **Point général**

Thierry BALESTRIERE informe de l'organisation d'une réunion des secrétaires généraux des Ligues Régionales le 6 Octobre prochain, durant l'Open LFB.

- **Audioconférence Zones – Préconisations groupe de travail. – (Annexe 3)**

Jean-Yves GUINCESTRE expose les premières préconisations du groupe de travail, suite à l'audioconférence qui a eu lieu le 25 Mai dernier. Un état des lieux a été réalisé sur les points suivants :

- Le fonctionnement administratif
- Organisation administrative et fonctionnelle
- Réunions du Conseil inter zones
- Réunions de Zones (hors réunions « fédérales »)

Les préconisations du groupe de travail sont les suivantes :

- Pas d'organisation modélisée par FFBB
- Principes économiques identiques sur les zones :
- Prise en charge hébergement / repas par Zone
- Frais de déplacement à la charge des participants
- Modèle identique pour réunion Zones proposées par FFBB et par Zone

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'après étude une simplification du système sera réalisée.

- **FBI V2 : conclusion du groupe de travail et orientations**

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'un groupe de travail a suivi toute la mise en place de FBI V2 durant la saison. Il rappelle qu'une présentation sera faite lors du Forum de l'Assemblée Générale à Strasbourg. Le groupe poursuit ses travaux.

- **Version 6 du calendrier administratif**

Thierry BALESTRIERE communique la nouvelle version du Calendrier administratif, avec une modification dans la date du Bureau Fédéral de décembre 2013 (Annexe 4).

Il informe qu'une consultation à distance des membres du CD sera réalisée sur l'opportunité du placement du Comité Directeur au début du mois de Juillet 2014.

- **Conciliation CT CS Braytois-ASMVG1**

Stéphanie PIOGER rappelle les faits :

Au cours de la rencontre excellence départementale masculine (CD 77) en date du 18 novembre 2012 opposant la Coopération Territoriale (CT) CS Braytois/ASMVG1 c/ ES Dammarie Basket, l'équipe de Dammarie a quitté le terrain au cours du 2ème quart-temps. Après discussion avec les arbitres, l'équipe est revenue sur le terrain. Une réclamation a été portée par CT CS Braytois ASMVG1. Le CD 77 a rejeté sur la forme la réclamation au motif que la procédure n'avait pas été respectée. La CT CS Braytois ASMVG1, par l'intermédiaire du CS Braytois, a interjeté appel de la décision. La Chambre d'appel a considéré que la réclamation était recevable sur la forme mais l'a rejeté sur le fond du fait du retour de l'équipe sur le terrain ; les arbitres n'ayant pas considéré devoir arrêter la rencontre. CT CS Braytois a porté le dossier devant la conférence des conciliateurs. Le conciliateur a proposé, par une proposition reçue à la FFBB le 4 juin 2013, de s'en tenir à la décision contestée.

- **Demande de réexamen dossier chambre d'appel 56-2012/2013**

Stéphanie PIOGER explique que la Ligue Régionale de Franche Comté demande le réexamen par la Chambre d'Appel du dossier n°56, étudié le 23 Mai dernier.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral donne son accord pour un réexamen par la chambre d'appel de ce dossier.

#### **8. Trésorerie.**

- **Point général.**

Jean-Pierre SIUTAT fait part de la bonne situation de la trésorerie fédérale. Jean-Pierre HUNCKLER fera une présentation plus précise au prochain Bureau Fédéral.

#### **9. Administration Fédérale et Direction Technique Nationale.**

- **Point général**

Patrick BEESLEY : dans le cadre du dialogue social, la NAO avancent bien, le protocole sera prochainement signé. Il faut solutionner le problème dû à l'arrêt de travail du webmaster.

#### **10. Questions diverses**

Françoise AMIAUD demande qu'une étude soit réalisée sur le public présent sur les rencontres de jeunes et notamment certaines attitudes regrettables.

Gérald NIVELON communique des informations :

- U20 : mise en place de l'Emarque à partir du 1er janvier 2014 à intégrer dans le règlement sportif particulier de la compétition
- Dans le cadre de l'Eco Charte :
- proposition d'installer des ruches sur le toit de la FFBB (Contact en cours pour proposition au Bureau)
- mise en place de sets de table sur les mange-debout de l'accueil de la FFBB avec action de sensibilisation du personnel

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 5 Juillet 2013 à Strasbourg.